



PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CODIFAM

TENUE LE 5 NOVEMBRE 2020 SUR ZOOM.US

Le 5 novembre 2020 s'est tenue, sur Zoom.us, une Assemblée Générale Ordinaire de l'Association CODIFAM convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport moral du Président 2019/2020 : André MESNE
- 2- Rapport du trésorier sur l'exercice 2019/2020 : Christian OLIVE
- 3- Quitus
- 4- Cotisations 2020/2021
- 5- Présentation du nouveau Bureau
- 6- Présentation du nouveau Conseil d'Administration
- 7- Budget 2020/2021 : Maxime Blot
- 8- L'activité du CODIFAM depuis Juillet 2020 : Pierre JACHEZ
- 9- Vote des résolutions
- 10- Élection du vice-président
- 11- Élection de 2 nouveaux administrateurs
- 12- Points divers.

Le Président Pierre JACHEZ ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence sur Zoom.us, en raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19.

Il précise qu'il a fait appel à un tiers de confiance en la personne de Plamen Mihalev qui sera le garant de la confidentialité et de la sécurité des votes.

Il vérifie ensuite le quorum en constatant qu'il n'y a jamais eu autant de participants à une assemblée générale de l'association.

Vérification du quorum :

Présents à l'ouverture de la séance : 86

Représentés : 16

Total : 102 membres présents et représentés

Les membres actifs étant au nombre de 135, le quorum de 1/5 est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président Pierre JACHEZ rappelle que le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2019 a été transmis aux membres en son temps, qu'il est parfaitement rédigé et que chacun a pu en prendre connaissance.

Sans observations, il est approuvé à l'unanimité.

1- Rapport moral du Président 2019/2020 : André MESNE

Par son pôle de coordination des gouverneurs francophones, le CODIFAM accueille tous les gouverneurs francophones, en particulier ceux des deux districts francophones belges.

En octobre 2018, les statuts ont été modifiés pour la création d'un poste de past président durant un an au lieu d'avoir un vice-président durant deux ans.

Dès septembre 2018, les réunions du conseil d'administration ont été organisées en visioconférence, ce qui a permis de faire des économies.

Le pôle de coordination des gouverneurs francophones permet aussi d'héberger d'autres associations ou activités, comme par exemple le prix de l'éthique professionnelle.

Le CODIFAM a également participé à l'organisation des conférences présidentielles :

- En mars 2018, accueil de 900 personnes à l'UNESCO ;
- Préparation de la conférence de mars 2020 à l'UNESCO, annulée au dernier moment pour cause de pandémie liée à la COVID-19 ;
- En 2016, participation à l'organisation de la conférence à Cannes.

Pour l'organisation des séminaires :

- En 2017 à Massy-Palaiseau et à Amboise ;
- En 2018 à Lyon Bron, puis en 2019 également à Lyon Bron avec 114 participants.

A noter les deux participations du Directeur régional Francesco ARREZZO, l'excellent moment de convivialité de la soirée des régions et la participation de l'IRL qui est désormais un partenaire du CODIFAM.

En 2018-19, on dénombre 10 districts cotisants. En 2019-20, ils sont passés à 14, ce qui est une belle progression.

André MESNE remercie l'équipe de l'IRL pour sa participation durant 3 ans, en particulier Dominique DUBOIS, Jean-Jacques TITON, Daniel BAZET et son président Jacques DI COSTANZO.

Avant de souhaiter « bon vent » à Pierre JACHEZ et à son équipe, il adresse ses remerciements à ses collaborateurs :

- Jean-Lou SCULFORT, secrétaire durant 3 ans, à qui il remettra un cadeau parce qu'il est déjà titulaire d'un PHF 3 Rubis ;
- Christian OLIVE, trésorier durant 5 ans, qui recevra 1 PHF 1 Rubis ;
- Alain LE PECHEUR, protocole durant 1 an, qui recevra 1 PHF 1 Rubis ;
- Daniel RATARD, protocole durant 2 ans.

Pierre JACHEZ demande à l'assemblée d'applaudir André MESNE pour son action au CODIFAM, en particulier pendant une période qui a connu quelques tensions. En signe de reconnaissance, il lui est attribué un PHF 2 Rubis qui lui sera remis par le Gouverneur de son district.

2- Rapport du trésorier sur l'exercice 2019/2020 : Christian OLIVE

Christian OLIVE présente et commente le compte de résultat et le bilan (cf. annexes) en précisant que ces documents tiennent compte d'une modification adoptée lors du conseil d'administration qui consistait à réintégrer dans le compte de résultat « Ethique professionnelle » une provision de 4 750 euros pour les prix de l'Ethique Professionnelle.

Pierre JACHEZ présente et commente quant à lui le compte de résultat du Prix de l'Ethique Professionnelle (cf. annexe).

3- Quitus

A l'issue de la présentation, le Président Pierre JACHEZ propose de donner quitus au trésorier et au conseil d'administration.

4- Cotisations 2020/2021

Le Président Pierre JACHEZ propose de reconduire pour 2020/2021 les cotisations comme suit :

- Cotisation individuelle : 30 euros / membre
- Cotisation de district : 0,40 euro / membre.

Approuvé à l'unanimité.

5- Présentation du nouveau Bureau

Le Président Pierre JACHEZ donne lecture de la composition du Bureau :

- Joëlle GASSER-DOSSMANN, secrétaire ;
- Jean DELAS, chef du protocole ;
- Maxime BLOT, trésorier ;
- André MESNE, past président.

6- Présentation du nouveau Conseil d'Administration

Le Président Pierre JACHEZ donne lecture de la composition du Conseil d'Administration :

- Pierre JACHEZ, président ;
- André MESNE, past président ;
- Joëlle GASSER-DOSSMANN, secrétaire ;
- Maxime BLOT, trésorier ;
- Jean DELAS, chef du protocole ;
- Jean-Jacques TITON, délégué de promotion des IPDG (2019-2020) ;
- Jean Marcel RITTER, délégué de promotion des Gouverneurs (2020-2021) ;
- Jacques ALLORANT représentant les past Gouverneurs ;
- Gérard CHARPENTIER représentant les past Gouverneurs ;
- Alain FOURNEL, représentant les Gouverneurs - Promo 2020 – 2021 ;
- Jean Marie LATASTE, représentant les Gouverneurs - Promo 2020 – 2021 ;

- Philippe RAFFIN, représentant les Gouverneurs - Promo 2020 – 2021 ;
- Delphine VALLS, délégué de promotion des Gouverneurs (2021 – 2022) ;
- Jean ABOUDARAM, représentant les Gouverneurs - Promo 2021 – 2022 ;
- Yves CHAUSSET, représentant les Gouverneurs - Promo 2021 – 2022 ;
- André PICHAUD, représentant les Gouverneurs - Promo 2021 – 2022.

7- Budget 2020/2021 : Maxime Blot

Maxime BLOT présente et commente le budget du CODIFAM (cf. annexes) en 2 parties :

- Un budget de fonctionnement ;
 - Un budget correspondant à un séminaire en présentiel ;
- et Pierre JACHEZ présente et commente le budget du Prix de l'Éthique Professionnelle (cf. annexe).

8- L'activité du CODIFAM depuis Juillet 2020 : Pierre JACHEZ

Le Président Pierre JACHEZ informe l'assemblée que les relations avec le séminaire régional se sont nettement améliorées et la coopération avec le directeur régional est réelle. Un protocole d'accord sera signé en présentiel dès que possible.

Un séminaire en présentiel était prévu à Lyon à l'automne. Le programme était prêt. Finalement, il a fallu se résoudre à organiser des sessions en visioconférence :

- Un webinaire « Le Rotary se met au vert » avec Ian Riesley, Président International 2017 / 2018 ;
- Une session pour la remise des prix de l'Éthique Professionnelle, avec la participation du vice-président du Rotaract France.

Un séminaire en présentiel a été proposé aux Gouverneurs nommés (DGN) à Paris, sur deux sujets, à leur demande :

- Les mandats dans les organismes multi-districts ;
- Les finances du District et du Gouverneur.

Par ailleurs, deux séminaires en visioconférence ont été proposés aux Gouverneurs élus (DGE) sur les thèmes suivants :

- La Conférence de District ;
- Les visites aux clubs.

Le CODIFAM pourra également intervenir, si les DGE le souhaitent, pour compléter l'Assemblée Internationale qui ne pourra pas avoir lieu en présentiel.

Il souhaite que la mission du CODIFAM qui consiste à faire passer les informations rotariennes entre les différentes générations de gouverneurs puisse se poursuivre en parfaite collaboration avec le séminaire régional.

9- Vote des résolutions

RÉSOLUTION N°1 :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du trésorier et du rapport du réviseur aux comptes, approuve les comptes annuels, le bilan, le compte de résultat qui lui ont été présentés.

Elle donne pour l'exercice clos au 30/6/2020 quitus de leur gestion au trésorier et aux administrateurs.

Approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du conseil d'administration et décide d'affecter l'excédent au compte report à nouveau.

Approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présents, pour effectuer toutes formalités de publicité et autre, partout où besoin sera.

Approuvée à l'unanimité.

10- Élection du Vice-président

Pour le mandat de Vice-président, Micheline DECORPS présente ses motivations et ses objectifs.

Résultat du vote :

Pour : 98 %

Contre : 0 %

Abstentions : 8 %

Mme Micheline DECORPS est déclarée élue vice-présidente.

11- Élection de deux nouveaux administrateurs

Claude DESBORDES, Alain BETATO, Christian JACOB, Alain VAN de POEL présentent leurs motivations et leurs objectifs.

Résultat du vote pour Alain BETATO :

Pour : 32 %

Contre : 42 %

Abstentions : 26 %

Résultat du vote pour Claude DESBORDES :

Pour : 68 %

Contre : 26 %

Abstentions : 6 %

Résultat du vote pour Christian JACOB :

Pour : 27 %

Contre : 44 %

Abstentions : 29 %

Résultat du vote pour Alain VAN de POEL :

Pour : 76 %

Contre : 16 %

Abstentions : 8 %

MM. Claude DESBORDES et Alain VAN de POEL sont déclarés élus administrateurs.

En raison d'un problème technique lié à l'application Zoom.us, les votes des mandataires n'ont pu être comptabilisés. Considérant que les voix des mandataires ne pouvaient influencer le sens des votes, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de valider le scrutin.

Le Président Pierre JACHEZ félicite les candidats élus

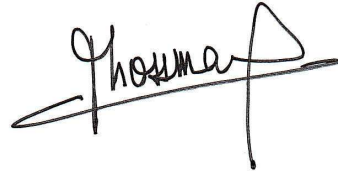
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Président,



Pierre JACHEZ

La Secrétaire,



Joëlle GASSER-DOSSMANN

CODIFAM / 2 COMPTES DE RESULTAT 2019 et 2020						
compte 46A						
CHARGES	2020	2019	PRODUITS	2020	2019	
Achat de Marchandises (Hébergement site, Papeterie, encre, envois postaux, etc...)	522.45	1397.74	VENTES			
ACHATS de marchandises	522.45	1397.74	Participation séminaire LYON	26 714.50	27086.9	
Assurance	776.39	403.96	AUTRES PRODUITS			
d'Administration et Autres Réunions	1056.2	129.65	Cotisations des Membres (PDG - DG)	2820	2997	
Frais de déplacement séminaire LYON	3898.4	2592.28	Participation des Districts	9452	6852.8	
Frais d'organisation séminaire LYON (Repas, Pause, Location de salle, chambres équipe Bureau, visites conjoints etc...)	27 863.20	25 507.25	Produits financiers	57.28	67.13	
Services bancaires (Tenue de compte, arrêtés, abt internet)	492.34	395.66	Produits exceptionnels	0	1.37	
Charges exceptionnelles, divers, cotisation et subvention	1 180	332				
Frais pris en charge (provisoire) sur valeur d'un prix (éthique professionnelle)	0	800				
Frais pris en charge (provisoire) sur déficit programme Prix éthique professionnelle	0	68.64				
Autres ACHATS non stockés et CHARGES EXTERNES	35266.53	30229.44				
CHARGES d'exploitation	35 788.98	31627.18	PRODUITS d'exploitation	39 043.78	37005.2	
EXCEDENT	3 254.80	5378.02				
	39 043.78	37005.2				

EXERCICE 2019/2020	DEPENSES	RECETTES
Prix Ethique COMPTE DE RESULTATS		
REUNION COORDONNATEURS	231.2	COTISATIONS DISTRICTS 8750
REMB AV CODIFAM	800	
ACOMPTE MONTROUGE	828	
ACOMPTE TRAITEUR	1593	
PROVISION PRIX LAUREATS	4750	
EXCEDENT	547.8	
TOTAL	8750	8750

CODIFAM - Prix Ethique / BILAN sur 2 exercices 30 06 2019 et 2020					
ACTIF	au 30 06 2020	30 06 2019	PASSIF	au 30 06 2020	30 06 2019
Frais déplacement et préparation : séminaire Lyon (sept 2019) et conférence présidentielle UNESCO (mars 2020)		1 967.00	Report à nouveau (créditeur)	56 371.09	50 993.00
Reste à percevoir sur UNESCO	809		Résultat de l'exercice (+) CODIFAM	3 254.80	5 378.00
FOURNISSEURS Avances et Acomptes versés sur commande	809	1 967.00	Résultat de l'exercice (+) Prix Ethique	547.8	
LCL Banque compte 06941 117024 K prix Ethique	5 358.63	14.2	TOTAL CAPITAUX PROPRES	60 173.69	56 371.00
LCL Banque compte 07447 70846 A CODIFAM	17 466.98	13 401.96	Provision sur Prix Ethique (Lauréats)	4750	
Livret/Compte à Terme "Libre Rythmique"	36 000	40 000	Prix Ethique -> Codifam	800	
Livret/CAT "Libre Pro"	6 089.08	2 078.43	Avance reçue sur séminaire LYON	0	1 090
DISPONIBILITES	64 914.69	55 494.59	CLIENTS Avance et acomptes recus sur commande	0	1 090
TOTAL ACTIF circulant	65 723.69	57 461.00	TOTAL DES DETTES	5 550	1 090.00
TOTAL ACTIF	65 723.69	57 461.00	TOTAL PASSIF	65 723.69	57 461.00

CODIFAM Projet de Budget 2020 - 2021 - euros - document CA et AG			
Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Assurances	800	Participation financière	
Achats - Maintenance - Impressions	1200	Districts	6400
Divers	1000	Cotisation PDG - DG	2100
Banque	500		
Hébergement du site web	360		
Webinaire	200		
Novotel Paris - DGN	1600		
Sous-total	5660	Sous-total	8500
Différence	2840		

CODIFAM Projet de Budget 2020 - 2021 - euros - document CA et AG

SEMINAIRE PRESENTIEL - base "Lyon"

Dépenses		Recettes	
Organisation	7000	Participations	21000
Frais de déplacement	2000		
Frais de formation	1500		
Repas et pauses participants	12000		
Car pour visites	900		
Intervenants - divers	1000		
Sous-total	24400	Sous-total	21000
Différence	-3400		

TOTAL	30060		29500
Différence	-560		

CODIFAM Projet de Budget 2020 - 2021 - euros - document CA et AG

ETHIQUE PRO.

Dépenses		Recettes	
Réunion coordonateurs	300	Cotisations Districts	9000
Montrouge - net-avance	828		
Traiteur - net-avance	1100		
Prix lauréats	4750		
Sous-total	6978	Sous-total	9000
Différence	2022		